

Checklist déménagement Suisse :

Ainsi, rien n'est oublié.

1 à 2 mois avant le déménagement : planifier le déménagement et résilier le bail

- ☐ Vous déménagez vous-même ou vous faites appel à une entreprise de déménagement ? Si vous recherchez une entreprise de déménagement ou un nettoyage de fin de bail avec garantie de remise, Movu.ch ou une autre plateforme de comparaison d'offres peut vous aider à trouver des prestataires adaptés.
- ☐ Le contrat du nouveau logement est-il signé et juridiquement valable ?
- ☐ Le contrat du logement actuel a-t-il été résilié dans les délais ? Si ce n'est pas le cas, transmettez à la gérance ou au bailleur les coordonnées d'au moins une personne intéressée par la reprise du bail.
- ☐ Planifiez de vider systématiquement le congélateur avant le jour du déménagement.
- ☐ Résiliez ou transférez internet, téléphone, TV et Wi-Fi de l'ancienne adresse et organisez l'installation à la nouvelle adresse suffisamment tôt. Si nécessaire, faites confirmer le rendez-vous d'installation par écrit.
- ☐ Mandatez par écrit les artisans qui doivent effectuer des travaux dans l'ancien ou le nouveau logement le jour du déménagement.
 - Électricien
 - Peintre
 - Poseur de moquettes
- ☐ Commandez les nouveaux rideaux ou faites modifier les anciens.
- ☐ Commandez le papier à lettres, les enveloppes, les tampons d'adresse et les cartes de visite avec la nouvelle adresse, si nécessaire. Mettez aussi à jour les signatures électroniques et les profils en ligne.
- ☐ Planifiez les achats de nouveaux meubles et faites-les livrer directement à la nouvelle adresse.
- ☐ Fixez une visite du logement avec une entreprise de déménagement si une offre détaillée est nécessaire.
- ☐ Fixez la date et l'heure du déménagement avec l'ancienne et la nouvelle gérance ou le bailleur.
- ☐ Consignez par écrit les accords avec les locataires suivants concernant la reprise de meubles ou d'éléments d'aménagement.
- ☐ Désencombrez la cave et le grenier et préparez l'élimination des bouteilles vides, déchets encombrants, recyclage et déchets spéciaux.
- ☐ Organisez une fête de départ pour les voisins et les connaissances. C'est une bonne occasion de donner certains objets, de vider le congélateur et de trouver de l'aide pour le jour du déménagement.
- ☐ Organisez un vide-grenier ou vendez les objets dont vous n'avez plus besoin en ligne, par exemple sur Ricardo, Tutti, Facebook Marketplace ou d'autres plateformes.
- ☐ Vérifiez vos projets d'investissement avec la banque ou dans votre budget avant de vous engager dans des contrats de paiement par acomptes coûteux.
- ☐ Demandez suffisamment tôt un congé à votre employeur. L'octroi d'un congé payé pour déménagement dépend du contrat de travail, du règlement du personnel, de la CCT ou de l'employeur.
- ☐ Faites réparer les meubles et objets qui en ont besoin. Si possible, faites-les livrer ou récupérez-les seulement après le déménagement.
- ☐ Informez l'enseignant ou l'enseignante de l'école enfantine ou de la classe du prochain changement de domicile. Clarifiez tôt les responsabilités, le transfert et l'inscription dans la nouvelle école ou commune scolaire.
- ☐ Clarifiez les différences de programme scolaire, le trajet vers l'école et les éventuelles préparations nécessaires, par exemple des cours d'appui, avec les enseignants.

01

1 à 2 semaines avant le déménagement

- ☐ Organisez la garde des enfants et des animaux domestiques pour le jour du déménagement.
- ☐ Annoncez votre changement d'adresse à La Poste et demandez la réexpédition du courrier, idéalement au plus tard quatre jours ouvrables avant le déménagement.
- ☐ Redevance radio-TV : vérifiez les données Serafe. Si l'adresse de facturation est incorrecte, contactez le contrôle des habitants de votre commune.
- ☐ Annoncez le déménagement aux fournisseurs d'électricité et de gaz afin que les compteurs soient relevés ou transférés au bon moment. Pour les propriétaires, informez aussi la commune pour le relevé du compteur d'eau.
- ☐ Clarifiez le décompte des frais de chauffage et des charges avec la gérance ou le bailleur actuel.
- ☐ Fixez l'heure de restitution du logement avec la gérance ou le bailleur et coordonnez le rendez-vous avec l'équipe de nettoyage ou l'entreprise de nettoyage.
- ☐ Réservez si nécessaire des places de stationnement pour les véhicules de déménagement, à l'ancienne et à la nouvelle adresse. Clarifiez ce point avec le propriétaire, les habitants, le concierge ou la gérance.
- ☐ Faites nettoyer ou modifier les tapis, rideaux, moquettes ou revêtements de sol si nécessaire.
- ☐ Organisez le matériel d'emballage, les cartons de déménagement, le ruban adhésif et le matériel de protection. Commandez-les suffisamment tôt et en quantité suffisante, par exemple sur www.zebrabox.ch.
- ☐ Éliminez les déchets encombrants et spéciaux.
- ☐ Demandez à votre employeur un congé pour le jour ou la semaine du déménagement.
- ☐ Faites réaliser de nouvelles plaquettes de nom si nécessaire : boîte aux lettres, porte d'entrée et porte de l'appartement.
- ☐ Commencez à emballer les objets dont vous n'avez plus besoin au quotidien. Inscrivez clairement sur chaque carton : contenu et pièce de destination.
 - Livres et classeurs
 - Jouets des enfants, sauf les préférés
 - Linge et vêtements non utilisés actuellement
 - Cave, grenier et débarras
 - Articles saisonniers, équipement de sport et objets rarement utilisés
 - Cartons destinés au stockage temporaire ou au garde-meubles
- ☐ Préparez un plan d'aménagement du nouveau logement et accrochez-le dans l'entrée le jour du déménagement. Cela aide l'équipe à déposer les cartons et meubles au bon endroit.
- ☐ Vérifiez votre couverture d'assurance : dommages liés au déménagement, assurance ménage et éventuelle assurance transport pour objets de valeur.
- ☐ Vérifiez la prise électrique à l'emplacement prévu pour le congélateur et prévoyez une rallonge si nécessaire.
- ☐ Contrôlez si toutes les clés des pièces et du logement sont complètes. Faites faire des doubles si nécessaire ou signalez les clés manquantes à la gérance.
- ☐ Procurez-vous de petits sachets zip pour les vis, clés et autres petits éléments.
- ☐ Informez si nécessaire le concierge, la gérance et les voisins de l'heure du déménagement. Vérifiez si une autre personne déménage au même moment et coordonnez-vous si nécessaire.

Une semaine avant le déménagement : annonces, réparations et derniers cartons

- ☐ Effectuez à temps les annonces de départ, d'arrivée et changements d'adresse auprès des services concernés :
 - Commune / contrôle des habitants. Préparez les pièces d'identité ou vérifiez si eDéménagement est possible.
 - Employeur
 - Écoles / école enfantine / crèche
 - Médecin / dentiste
 - Banques
 - Caisse-maladie
 - Associations / secrétariats de cours
 - AVS, uniquement pour les indépendants
 - Journaux, revues, abonnements
 - Toutes les assurances
 - Livraisons à domicile et services de livraison encore utilisés
 - Boutiques en ligne, comptes clients et abonnements numériques
- ☐ Résiliez les commandes avec facturation mensuelle dont vous n'avez plus besoin et payez les montants encore dus.
- ☐ Retirez les tableaux, autocollants et posters. Rebouchez les trous de clous et de vis. Vous trouverez le matériel nécessaire en droguerie, magasin de bricolage ou quincaillerie.
- ☐ Effectuez les petites réparations nécessaires, par exemple courroies de stores défectueuses, tuyaux de douche abîmés ou robinets entartrés.
- ☐ Clarifiez la date et l'heure d'entrée avec la nouvelle gérance, le bailleur ou le nouveau locataire.
- ☐ Signalez tout changement d'horaire à l'entreprise de déménagement.
- ☐ Démontez et emballez tout ce dont vous n'avez plus besoin avant le déménagement.
- ☐ Étiquetez clairement les emballages contenant des liquides. Les liquides dangereux, corrosifs ou facilement inflammables doivent être transportés séparément ou éliminés correctement.
- ☐ Planifiez les derniers repas dans l'ancien logement afin que le réfrigérateur et le congélateur soient aussi vides que possible le jour du déménagement, avec un minimum de vaisselle à utiliser.
- ☐ Préparez un carton essentiel pour le jour du déménagement et la première nuit : médicaments, chargeurs, articles de toilette, serviettes, linge de lit, outils, papier toilette, produits de nettoyage et documents importants.

1 à 2 jours avant le déménagement : carton essentiel, stationnement et meubles

- ☐ Réglez le congélateur sur la puissance maximale pendant les dernières 24 heures. S'il est encore trop plein, transportez une partie du contenu séparément.
 - ☐ Marquez clairement les cartons contenant les objets indispensables : outils, lampes, lampe de poche, serviettes, articles de toilette, médicaments, chargeurs et documents importants. Mettez-les de côté : ils seront chargés en dernier et disponibles en premier.
 - ☐ Emballez séparément les produits et ustensiles de nettoyage.
 - ☐ Préparez de quoi manger et boire pour le jour du déménagement : couverts, vaisselle, verres, ouvre-boîte, tire-bouchon, serviettes ou papier ménage.
 - ☐ Préparez les objets précieux à transporter vous-même : bijoux, argent, pièces d'identité, contrats, ordinateurs portables, supports de données et documents personnels importants.
 - ☐ Emballez les plantes et les fleurs, avec protection contre le froid en hiver. Arrosez-les seulement après le déménagement.
 - ☐ Prévoyez des boissons pour l'équipe de déménagement et les personnes qui vous aident.
 - ☐ Terminez les cartons la veille du déménagement.
- ☐ Dégagez les couloirs, l'escalier et les accès. Protégez les sols si nécessaire avec des revêtements stables et antidérapants. Les feuilles en plastique et le papier ne conviennent pas.
 - ☐ Internet, Wi-Fi et téléphone sont-ils installés à la nouvelle adresse ou le rendez-vous d'installation est-il confirmé ?
 - ☐ Les artisans mandatés viennent-ils bien à l'heure convenue ? Cela vaut la peine de vérifier.
 - ☐ L'équipe de déménagement est-elle organisée ?
 - ☐ Tous les cartons indiquent-ils clairement la pièce et le contenu ?
 - ☐ Installez le panneau ou la barrière de réservation pour le camion de déménagement, si autorisé.
 - ☐ La place de stationnement à la nouvelle adresse doit être libre. Le concierge ou la gérance peut-il s'en charger ?
 - ☐ Faites garder vos animaux de compagnie. N'oubliez pas leur nourriture.
 - ☐ Réservez l'ascenseur dans l'ancien et le nouveau bâtiment. Demandez la clé de l'ascenseur au concierge ou à la gérance si nécessaire.
 - ☐ Préparez les meubles pour le déménagement : sécurisez portes et tiroirs, retirez les clés et rangez-les dans des sachets étiquetés. Faites de même avec les vis et autres petits éléments.

Le jour du déménagement - ancien logement : départ et état des lieux de sortie

- ☐ La place de stationnement pour le camion de déménagement est-elle libre ? Faut-il déblayer la neige ?
 - ☐ Les accès entre la place de stationnement et la porte d'entrée sont-ils dégagés ? En hiver, déblayez la neige et la glace. N'utilisez pas de sel, car il peut endommager les sols et les tapis.
 - ☐ Montrez tout l'appartement et les locaux annexes au responsable de l'équipe de déménagement. Signalez les objets fragiles ou sensibles ainsi que les dégâts existants dans les pièces, couloirs et cages d'escalier, afin qu'ils ne soient pas imputés à votre déménagement.
 - ☐ Les artisans sont-ils venus ?
 - ☐ Si vous utilisez de grands sacs poubelles pour transporter des objets, par exemple duvets ou oreillers, veillez à ce qu'ils ne soient pas jetés par erreur.
 - ☐ Chargez en dernier ce qui sera utilisé en premier dans le nouveau logement. Ces objets sont-ils bien mis de côté ?
 - ☐ Retirez les plaquettes de nom de la porte de l'appartement, de la porte d'entrée et de la boîte aux lettres.
 - ☐ Videz la boîte aux lettres.
 - ☐ Le téléphone, internet et les anciens raccordements sont-ils coupés ou résiliés selon le contrat ?
 - ☐ Si vous déménagez avec une entreprise de déménagement : annoncez immédiatement les dégâts éventuels et demandez une confirmation écrite.
- ☐ Une fois le logement vide, faites une visite de contrôle et assurez-vous que rien n'a été oublié.
 - Logement
 - Cave
 - Grenier
 - Débarras
 - Garage
 - Outils de jardin
 - Balcon / terrasse
 - Local à vélos / buanderie
 - ☐ Relevez le compteur d'électricité. Inscrivez le chiffre ici :
.....
 - ☐ Relevez le compteur de gaz. Inscrivez le chiffre ici :
.....
 - ☐ Relevez le compteur d'eau. Inscrivez le chiffre ici :
.....
 - ☐ État des lieux de sortie de l'ancien logement : dès que vous avez rendu les clés, vous n'avez plus de droit d'accès au logement. Faites impérativement établir un procès-verbal de restitution ou état des lieux de sortie. Faites-le signer par la gérance ou le bailleur et demandez une copie signée. Si possible, venez avec un témoin.
 - ☐ Rendez toutes les clés. Notez leur restitution dans le procès-verbal.
 - ☐ Demandez la restitution de la garantie de loyer ou clarifiez par écrit le remboursement et les éventuelles déductions.
 - ☐ Discutez le décompte des frais de chauffage et des charges avec la gérance ou le bailleur.
 - ☐ Avez-vous rendu à vos voisins tout ce que vous leur aviez emprunté ?

Le jour du déménagement – nouveau logement : état des lieux et emménagement

- ☐ État des lieux d'entrée du nouveau logement : avant d'emménager, établissez un procès-verbal de remise avec la gérance ou le bailleur. Faites-le si possible à la lumière du jour. Le document doit être signé par les deux parties. Photographiez les dégâts existants dans le logement, la cage d'escalier et les locaux annexes afin qu'ils ne vous soient pas imputés.
- ☐ Commandez des clés supplémentaires auprès du propriétaire ou de la gérance si nécessaire.
- ☐ Accrochez le plan d'aménagement dans l'entrée afin que les personnes qui aident sachent où déposer les cartons et les meubles.
- ☐ Internet, Wi-Fi et téléphone sont-ils déjà raccordés ?
- ☐ Relevez le compteur d'électricité et inscrivez le chiffre ici :
.....
- ☐ Relevez le compteur du gaz et inscrivez le chiffre ici :
.....
- ☐ Relevez le compteur d'eau et inscrivez le chiffre ici :
(seulement pour les maisons individuelles / en cas de facturation séparée):
.....
- ☐ Testez la sonnette.
- ☐ Montez les plaquettes de nom sur la porte d'entrée, la porte de l'appartement et la boîte aux lettres.
- ☐ Montez les lampes, avec un électricien si nécessaire, afin d'avoir de la lumière dans les pièces et les couloirs le soir.
- ☐ Accrochez les rideaux pour rendre le nouveau logement plus agréable dès le premier soir.
- ☐ Faites les lits.
- ☐ Déballez les articles de toilette.
- ☐ Déballez le carton essentiel : médicaments, chargeurs, papier toilette, serviettes, outils et documents importants.
- ☐ Préparez éventuellement un pourboire pour l'équipe de déménagement.
- ☐ Il reste encore beaucoup à faire, mais qui a dit que tout devait être terminé le premier soir ?

Maintenant, il est temps de souffler. Vous l'avez bien mérité !

2ème jour dans le nouveau logement : inscription, assurances et rangement

- ☐ Annoncez-vous à la commune ou au contrôle des habitants, si ce n'est pas encore fait. Dans de nombreux cantons, la démarche peut aussi se faire en ligne. Préparez les pièces d'identité et les documents nécessaires.
 - ☐ Si vous avez des enfants, parcourez avec eux les premiers trajets vers l'école ou l'école enfantine et attirez leur attention sur les dangers particuliers.
 - ☐ Faites modifier les papiers du véhicule ou annoncez le changement d'adresse au service cantonal des automobiles compétent.
 - ☐ Conservez des copies numériques ou des photos de vos pièces d'identité et documents importants en lieu sûr, afin d'agir plus vite en cas de perte.
 - ☐ Mettez vos assurances à jour : la couverture correspond-elle encore à vos besoins actuels ?
 - ☐ Vérifiez l'inscription auprès du fournisseur d'électricité et du fournisseur de gaz, si applicable.
 - ☐ Déballez la vaisselle avec soin. L'expérience montre que des dommages surviennent souvent à ce moment-là.
- ☐ Dégâts dans l'ancien logement : clarifiez avec votre assurance quels dommages contestés sont couverts par l'assurance responsabilité civile.
 - ☐ Procurez-vous des ampoules de réserve pour le nouveau logement.
 - ☐ Vérifiez les fusibles de rechange si nécessaire. Avec des disjoncteurs automatiques, il n'est pas nécessaire d'avoir des fusibles de rechange.
 - ☐ Vérifiez votre pharmacie de ménage : remplacez les médicaments périmés et complétez ce qui manque.
 - ☐ Présentez-vous à vos nouveaux voisins le premier ou le deuxième jour.
 - ☐ Après quelques semaines, vérifiez les cartons encore fermés : garder, vendre, donner, jeter ou stocker dans un garde-meubles.

L'aventure du déménagement est terminée. Ce qui reste encore emballé après quelques semaines peut être vendu, donné, éliminé ou stocké en toute sécurité dans un garde-meubles – pour que le nouveau logement reste ordonné durablement.